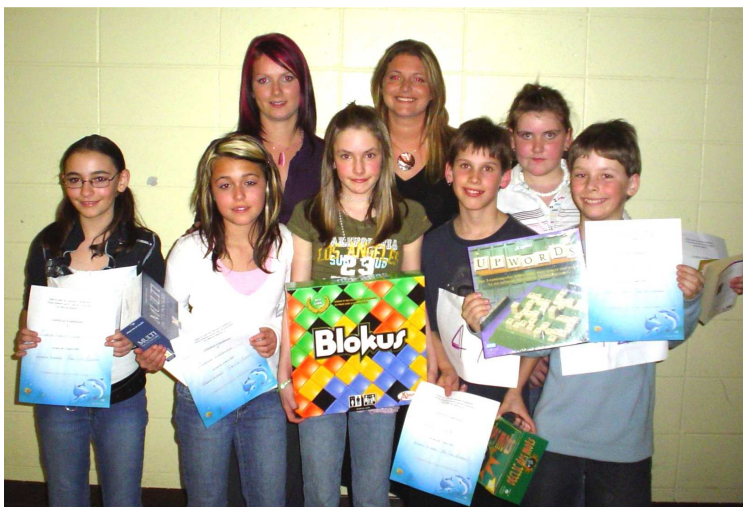




Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate



BAS DE VIGNETTE, PHOTO «07-03-13 ortho 6 -x.jpg»

En avant : Marie-Pierre Caron, Noémi Lafrenière, Natanielle Caron Lafrenière, Félix Laveault Allard, Ghislain Rochon et Claudia Robillard. Derrière : Roxanne St-Amour et Eve Arvisais.

GRACEFIELD

6 gagnants à un concours d'orthographe

MANIWAKI, LE 13 MARS 2007- Six élèves ont remporté un concours d'orthographe qui se déroulait à Gracefield le mardi 13 mars dernier.

Le concours était mis sur pied par deux enseignantes du primaire, soit Eve Arvisais (6^e année) et Roxanne St-Amour (5^e et 6^e année). Près de deux cents personnes,

surtout des parents et des amis, se sont rassemblées au grand gymnase de l'école Sacré-Cœur de Gracefield pour assister à cette compétition où participaient les deux classes des enseignantes, soit au total 49 élèves.

Les participants devraient franchir trois étapes. Premièrement, ils ont dû traverser une série de trois rondes où chacun d'entre eux devait épeler correctement au moins deux mots sur trois. Lors de la deuxième ronde, chaque élève devait épeler correctement au moins un mot sur deux. La troisième ronde a permis de départager les finalistes et de sélectionner six grands gagnants.

Ceux-ci sont : Marie-Pierre Caron, Noémi Lafrenière, Natanielle Caron Lafrenière, Félix Laveault Allard, Ghislain Rochon et Claudia Robillard. Ils ont tous reçu un cadeau : jeu éducatif, multidictionnaire, roman, souper dans une cabane à sucre, etc.

«C'est en voyant, avec nos élèves, un film intitulé 'Les mots d'Akilah' que nous avons eu l'idée de mettre sur pied cette compétition. Le film portait sur un concours de ce genre organisé aux Etats-Unis», de dire les deux enseignantes.

L'activité avait un caractère académique, puisque les élèves ont étudié les mots épelés avant le concours. Elle avait aussi un caractère pratique, puisqu'elle avait pour but de ramasser des sous pour un voyage de fin d'année, les 11-12-13 juin, à Québec. Chaque personne, à l'entrée, devait en effet acquitter un frais d'entrée de 3 \$. Comme le voyage entraînera des dépenses de 10 000 \$ pour les deux classes, cette activité de financement sera complétée par d'autres activités durant l'année, dont la mise sur pied d'un spectacle de fin d'année, 'Les talents de chez nous', avec des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
charles.millar@cshbo.qc.ca